

**Union Locale**



**de Saintes**



**Les ordonnances publiées par le gouvernement poursuivent et aggravent la destruction du droit des salariés engagée par la loi « travail »**

**ORDONNANCES MACRON :  
FO DIT NON !**

- Non à l'inversion de la hiérarchie des normes
- Non au CDI de projet
- Non au référendum d'entreprise
- Non à la fusion des institutions représentatives du personnel

**Un plan social dans  
la Fonction publique**

- Suppression de 120000 postes
- Gel du point d'indice et blocage des salaires
- Application du jour de carence
- Diminution du budget de l'action sociale

**La destruction programmée de la Sécurité Sociale**

- Augmentation de la CSG
- Diminution des cotisations salariales

**A l'inverse, FO revendique :**

- L'amélioration des conditions de travail
- L'augmentation des salaires et des retraites
- Une sécurité sociale et un service public qui répondent aux besoins de la population
- Un code du travail qui protège davantage les salariés

**Rassemblement mardi 12 septembre  
à 10h30 devant le Palais de Justice**